

# Les échos de Scy-Chazelles

N°83  
Octobre 2023

Le bulletin d'informations de votre commune

**Une 3<sup>ème</sup> fleur pour  
notre commune**

  
**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Scy-Chazelles



## ETAT CIVIL



### Naissances

BEYELER Bérénice	16/06/2023
FROTTIER Hugo	19/08/2023
LEOTURE Sacha	13/09/2023



### Mariages

THIEL Cyriaque et BOULET Philippine	03/06/2023
RODRIGUES Maxime et DEL VALLE Mélissa	03/06/2023
CATHELIN Clément et RODEGUIERO Julia	15/07/2023
NOËL François et DOGBA Nina	22/07/2023
DA SILVA Joaquim et GINIERES Murielle	29/07/2023
CHAUDRON Guillaume et SANTINELLI Laura	19/08/2023
PHILIPPE Régis et BURGUND Carol-Anne	30/09/2023
LIACI Adrien et ATTARDO Carmela	30/09/2023



### Décès

EBY Yvette	26/05/2023
WEBER Angèle	11/06/2023
SPIRLET Guislaine	12/06/2023
WICHARD Jean	17/06/2023
LE DOUARIN Jean-Pierre	25/06/2023
BURZONI Lydia née MEYER	17/08/2023
RACHEBOEUF Jacques	27/08/2023
ARNETON Maurice	29/08/2023
EPISCOPO Arsenio	10/09/2023

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot  
Responsable de la publication : Yannick Groutsch  
Mise en page & Tirage (1500 ex.) : Imprimerie associative  
Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

# SOMMAIRE

## 3 LE MOT DU MAIRE

## 4 ACTUALITÉ

- 4 Ce n'est pas qu'une Fleur de plus
- 5 Des actions citoyennes pour la nature !
- 6 Le yoga aux Amitiés Sigéo-Castelloises par Patricia Wirth
- 7 Vrai faux
- 8 La bibliothèque et le numérique !
- 10 Fonds de Solidarité pour le Logement de l'Eurométropole de Metz
- 11 Travaux de l'école maternelle
- 11 La flamme olympique passera à Scy-Chazelles
- 12 Actualisation des projets communaux

## 12 LOISIRS ET JEUNESSE

- 12 Diaporama
- 14 Animation estivale
- 16 La « vie » reprend...
- 18 Jardinage - Comment favoriser la diversité au jardin ?
- 20 La bibliothèque, lieu d'ouverture
- 21 Les débuts de la JS Metz Scy-Chazelles

## 23 LA PAGE DE L'OPPOSITION

## 24 INFOS PRATIQUES



Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

J'ai le plaisir de vous annoncer un certain nombre d'évènements de première importance.

Tout d'abord, notre commune vient d'obtenir la remarquable distinction « 3 fleurs » au label des villes et villages fleuris. Très peu de communes au niveau de la Région ont réussi à l'obtenir. C'est un label de cadre de vie, d'attractivité et de gestion vertueuse de notre patrimoine bâti et de l'environnement. J'en suis très satisfait et remercie vivement les services municipaux qui y travaillent depuis de nombreuses années, ainsi que les élus.

Autre actualité pour notre commune, le passage historique de la flamme olympique. C'est officiel et bien lancé concrètement, la flamme sera présente dans les rues de Scy-Chazelles le 27 juin prochain. Pour l'heure, avec les différents partenaires concernés (Préfecture, Région Grand Est, Département de la Moselle, COJO, forces de l'ordre et de sécurité, ...), nous réfléchissons et travaillons sur les modalités organisationnelles : circuit, manifestations et actions parallèles envisagées, sécurité, etc. Nous communiquerons bien entendu en ce sens auprès des habitants dans les prochains mois, mais prenez déjà date, car elle ne repassera pas de sitôt une 2<sup>ème</sup> fois à Scy-Chazelles !

Enfin, très attendue depuis plusieurs dizaines d'années, l'arrivée d'un restaurant à Scy-Chazelles. Ça y est, les travaux d'une durée de 12 à 14 mois ont bien démarré rue Jeanne d'Arc. Ouverture prévue en fin d'année 2024 !

Belle fin d'année à toutes et tous, et excellente lecture automnale.

Votre Maire,  
Frédéric NAVROT



# CE N'EST PAS QU'UNE FLEUR DE PLUS

Après 9 années de réflexion, de travail et d'efforts, Scy-Chazelles vient d'entrer dans le club très restreint des communes labellisées 3 fleurs *Villes et Villages Fleuris*. Véritable label de cadre de vie et d'attractivité, nous voici reconnus et récompensés.

Quoi de plus motivant, stimulant, exaltant, satisfaisant que de voir ses efforts reconnus et récompensés ? Eh bien c'est ce qui arrive à l'équipe en charge du fleurissement et des espaces verts à Scy-Chazelles.

En effet, pour la première fois de son histoire, une troisième fleur vient d'être attribuée à notre commune par le label *Villes et Villages Fleuris* suite à la visite du jury régional en juillet dernier. Les agents, par leurs actions et leur professionnalisme, les élus par leur soutien, leur volonté politique et leur confiance, peuvent ainsi récolter le fruit de leur travail et de leurs réflexions. Le jury a particulièrement apprécié la motivation de l'équipe municipale, la belle entente entre les acteurs, la diversité végétale et la propreté, le soin apporté à l'espace public. Les critères sont sévères tant dans la cohérence et la pertinence d'un projet clairement exprimé, la gestion et la qualité de l'entretien et la mise en valeur du patrimoine bâti comme naturel. Mais les choix d'aménagements, bien argumentés, ont porté leurs fruits.

Alors, bien sûr, des voix vont s'élever pour déplorer que ce ne soit plus « comme avant », pour dire que les rues sont « sales » avec toutes ces herbes folles mais les temps changent et respecter la nature, anticiper les évolutions climatiques et environnementales est un défi que l'équipe a relevé avec succès. Laisser la nature s'exprimer, conserver des espaces pour favoriser la biodiversité, « casser le bitume » pour que les eaux s'infiltrent sont des priorités dont aucune commune ne pourra faire l'économie à l'avenir.

L'enthousiasme de l'équipe municipale, la technicité de ses agents, la qualité des aménagements ont convaincu le jury. La commune a bénéficié des conseils avisés d'un membre de l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est ; l'imagination et la motivation de l'équipe, toujours en contact et concertation, ont fait le reste.

Bravo à eux, merci à tous et profitons du cadre de vie privilégié dont nous pouvons jouir toute l'année à Scy-Chazelles.



# DES ACTIONS CITOYENNES POUR LA NATURE !



Dans un contexte national d'hyperurbanisation, la place de la nature dans nos espaces collectifs est devenue un enjeu majeur. L'omniprésence des espaces bétonnés réchauffe les sols et l'air. De ce constat est née l'idée de mener une campagne participative de re-végétalisation de nos espaces.

Nos aménagements Acier / Bois / Pierre de Jaumont rendent hommage à l'histoire de notre commune et de notre région. Scy-Chazelles est le berceau de l'Europe, de son père fondateur : Robert Schuman, créateur de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). L'acier est un hommage direct, le bois ramène au Mont Saint Quentin et la pierre de Jaumont est traditionnelle de Moselle.

## Des enfants et des plantes

*Comprendre et respecter la nature est un apprentissage quotidien.*

La commune organise régulièrement des activités "végétales" avec les enfants du périscolaire. Durant l'inauguration du parc écologique, enfants et parents ont pu contribuer à la création du jardin partagé. Cet été, lors des mercredis récréatifs, les enfants inscrits au périscolaire ont participé à la plantation des bacs d'ornement situés devant leur école. Au cours de cette action, ils ont ainsi pu découvrir les différentes fleurs qui embellissent leur lieu de vie. De plus, les pieds de coloquintes plantés lors de ces activités leur ont permis d'élaborer une décoration d'Halloween lors des vacances de la Toussaint.



## Le cimetière passe au vert

*Faire revenir la nature dans des lieux qui comptent, c'est leur redonner le respect qu'il mérite.*

Un carré de fleurs semées à couper, entretenu par nos soins, va être mis à disposition des habitants de la commune pour fleurir les tombes de nos disparus. Moins de plastique, c'est moins de pollution et donc un lieu plus sain pour le repos de ceux que l'on aime. Chacun pourra ainsi, à son niveau, participer à la végétalisation du cimetière et rendre plus beau un endroit chargé de souvenirs et d'émotions.



bon fonctionnement de notre écosystème.

## Cassons le bitume, une action pour préserver un trésor

*Permettre à l'eau de pluie d'infiltrer nos sols, c'est préserver le trésor le plus précieux de notre quotidien.*

Cela participe à un effort visant à lutter contre la pollution de nos cours d'eau. Pas de ruissellement, pas d'inondations. L'eau de pluie ira réalimenter les nappes phréatiques qui souffrent de la chaleur et de la sécheresse toujours plus présente ces dernières années. L'eau est nécessaire à la survie de la nature. La nature, autant que l'Homme et les animaux, ne peut survivre sans elle. Il est important de lui redonner son rôle plus qu'essentiel dans le

## Fleurissons les murs de nos maisons

*Accepter que la nature nous entoure est aujourd'hui indispensable.*

Partout, il est possible de faire naître des fleurs. Les fleurs semées attirent et alimentent les insectes auxiliaires, ennemis naturels des ravageurs de cultures et limitent l'apparition des « mauvaises herbes » (plus efficace que les pesticides !). Après la saison, les fleurs brunissent. C'est à ce moment précis que se mettent en place les rouages de l'année suivante. Ce n'est pas un oubli d'entretien, ce n'est pas sale, c'est le cycle de la nature qui est à l'œuvre.

Manon AUFFRET et  
Aurore GUILLOT

# LE YOGA AUX AMITIÉS SIGÉOCASTELLOISES PAR PATRICIA WIRTH

Plusieurs associations proposent le Yoga à Scy-Chazelles, prouvant ainsi l'intérêt de cette pratique pour nos concitoyens. Aux Amitiés Sigéo-Castelloises (ASC), la professeure est Patricia Wirth. Elle célèbre ses 15 ans de pratique et ses 10 ans d'enseignement et, à cette occasion, elle répond à nos questions.



Patricia Wirth 06 75 71 94 71  
patricia.harmonie.yoga@outlook.fr

## Depuis quand pratiquez-vous le Yoga ?

Patricia WIRTH : Il y a plus de 40 ans, ma grand-mère qui pratiquait le yoga, m'a fait connaître cette merveilleuse discipline. J'étais alors une petite fille. Ma grand-mère lisait les livres d'Alexandra David-Neel et c'est cela qui a forgé mon imaginaire et mon univers intérieur, mon goût pour l'Asie et sa spiritualité. Depuis tout ce temps, le yoga ne m'a plus jamais quittée.

## Depuis quand enseignez-vous le yoga ?

PW : En 2005, j'entre à l'école de formation de la Fédération Française de Hatha Yoga et en janvier 2007, je dispense mes tous premiers cours en plus de mon activité salariée de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Mais le véritable changement de cap professionnel se produit il y a 10 ans, en 2013. Ce que j'appelle « mon grand saut dans le ciel ». Je troque, en effet, ma casquette de mandataire judiciaire pour devenir enseignante de yoga et en faire mon « métier ». C'est presque étrange d'ailleurs de dire « métier » tant c'est une passion.

## Comment évoluent vos enseignements ?

PW : Je propose des cours en salle, en présentiel ainsi que des cours en visio en direct, deux modalités pour pratiquer et suivre ses cours hebdomadaires. Je propose aussi des stages mensuels et des stages immersifs sur un week-end entier dans la magnifique Abbaye d'Orval. Je continue de me former régulièrement, après une session de 400h à la FFHY, je participe aussi à des stages réguliers auprès de l'IFVY et de Cyrus Fay son fondateur. Cela me permet d'enrichir les cours, de proposer chaque année des nouvelles choses.

## Qu'apporte le Yoga à ses adeptes ?

PW : Le yoga, ça allège, ça soulage du poids du quotidien tant au niveau physique que psychique. Il ne s'agit plus de courir dans tous les sens mais de ralentir et même de s'immobiliser. Il ne s'agit plus d'être dans un esprit permanent ou presque de compétition, mais de se libérer de cela, de la comparaison aussi et du jugement. C'est devenir plus patient, bienveillant... envers son corps, et au-delà, envers soi tout entier, envers les autres... Pratiquer le yoga, c'est aussi se sentir merveilleusement vivant.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH

ASC - Activités 2023 - 2024		
DANSES DE SALON	Mardi 20h00 - 21h00	Salle de l'Esplanade
GYM DOUCE SÉNIORS	Jeudi 14h30 - 15h30	Maison des Associations
MARCHE	Jeudi 14h00 - 15h30	Départ Espace Liberté
PILATES	Mercredi 17h00 - 18h00	Maison des Associations
	Mercredi 18h30 - 19h30	
QI GONG	Jeudi 10h30 - 11h45	Salle de l'Esplanade
ROCK	Mardi 19h00 - 20h00	Salle de l'Esplanade
SCY PETITS POINTS	Mercredi 19h00 - 21h00	Maison des Associations
STRONG NATION FITNESS	Jeudi 18h45 - 19h30	Salle de l'Esplanade
TAÏ CHI	Mardi 9h00 - 10h30	Espace Liberté
	Mercredi 19h00 - 20h30	
YOGA	Lundi 18h30 - 19h45	Maison des Associations
	Lundi 20h00 - 21h45	
	Jeudi 8h45 - 10h00	
	Jeudi 10h15 - 11h30	
	Jeudi 18h00 - 19h15	
ZUMBA	Jeudi 19h45 - 20h45	Salle de l'Esplanade
Pour toute information, contacter Lucette Desforges 06 72 38 63 77		



**Les débuts du nouveau club de football se sont avérés relativement... bruyants !**

✓ *Vrai*

Sur le plan sportif, des résultats exceptionnels en coupe de France ont généré des matchs regroupant des centaines de supporters acquis avec ferveur à la cause de nos protégés. De même, l'engouement avec des records d'adhésions et d'inscriptions, adultes comme enfants (près de 200 licenciés), ont fait « revivre » ces lieux depuis l'été, avec un certain nombre de nuisances soulevées par les riverains. Le club a rapidement été sensibilisé sur ces sujets, rappelant que la pratique sportive ne doit pas générer de nuisances ou débordements quelconques. Le message a été parfaitement entendu !

**Le projet de construction du 2<sup>ème</sup> court de tennis devait démarrer cette année mais rien ne se passe.**

✓ *Vrai*

Les travaux auraient dû démarrer cette année, car ils font partie de notre programme et qu'une subvention de 60 000 € a été accordée par la préfecture à condition de démarrer les travaux avant septembre 2023. Mais contexte économique oblige, les résultats d'appel d'offres (500 000 € HT contre 350 000 € HT attendus) ont conduit la municipalité à le différer pour l'heure et à demander un report de validité de subvention au Préfet, qui a été accordé pour un an. Un retour à la normale des prix qui, comme tout le monde le sait, se sont envolés depuis deux ans, est espéré...

**Le Maire veut absolument engager des travaux lourds et coûteux pour refaire la Place de l'Esplanade.**

✗ *Faux*

Ce projet fait partie de notre programme électoral. Certes, un tel projet représente une certaine enveloppe financière, mais ne se fera que si nous obtenons des subventions de manière notable et si les prix sont acceptables. Les études se poursuivent donc et les demandes de subventions sont lancées. Ensuite, le conseil municipal décidera au vu des résultats obtenus.

**Les plots installés route de Lessy pour réduire la vitesse sont très inesthétiques !**

✓ *Vrai*

Les plots plastiques installés et le marquage au sol adapté ont pour but de réduire la vitesse jugée excessive par de nombreux riverains. Si les résultats sont concluants, ce qui semble a priori le cas, des aménagements plus qualitatifs et durables les remplaceront. Inutile d'engager des dépenses élevées si les dispositifs envisagés s'avéraient inefficaces ou inutiles...

**De nombreux candélabres ne fonctionnent plus depuis de longs mois.**

✓ *Vrai*

Un certain nombre de candélabres endommagés ou défectueux ne fonctionnent plus. Les commandes sont passées depuis de nombreux mois auprès des fournisseurs et de RESEDA, mais force est de constater que les délais sont anormalement élevés pour de « simples candélabres ».

# LA BIBLIOTHÈQUE ET LE NUMÉRIQUE !

Cet été a vu arriver de nouveaux services numériques à la bibliothèque, Numos et la bibliothèque en ligne.

## NuMos

Le 11 mai 2023, le Département de la Moselle a inauguré sa toute nouvelle médiathèque numérique : NuMos. Accessible gratuitement depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, la plateforme NuMos vous propose plus de 100 000 livres, films, magazines, journaux, albums musicaux, jeux vidéo, cours (langues, soutien scolaire, cuisine, informatique, yoga...).

Toutes les personnes inscrites dans l'une des bibliothèques partenaires du réseau départemental peuvent en bénéficier. La bibliothèque municipale de Scy-Chazelles fait partie de ce réseau. Si vous êtes inscrit, vous pouvez avoir accès à cette plateforme. Depuis sa mise en route en mai, près d'une centaine d'inscrits de la bibliothèque profite des ressources numériques de NuMos.



N'hésitez pas à visiter le site NuMos

<https://mediatheque-numerique.moselle.fr>

et à venir à la bibliothèque pour obtenir plus d'informations sur ce service.



Certaines personnes ont déjà exploité cette nouvelle ressource. Paroles d'utilisateurs :

Je n'arrivais pas à comprendre une partie de ma leçon de maths et mes parents ne pouvaient pas m'aider. J'ai trouvé un cours sur NuMos qui m'a aidée. Coline, 14 ans

*Depuis mon inscription à NuMos, j'ai résilié mes abonnements aux plateformes payantes. Le choix de films est riche et éclectique.* Emmanuel

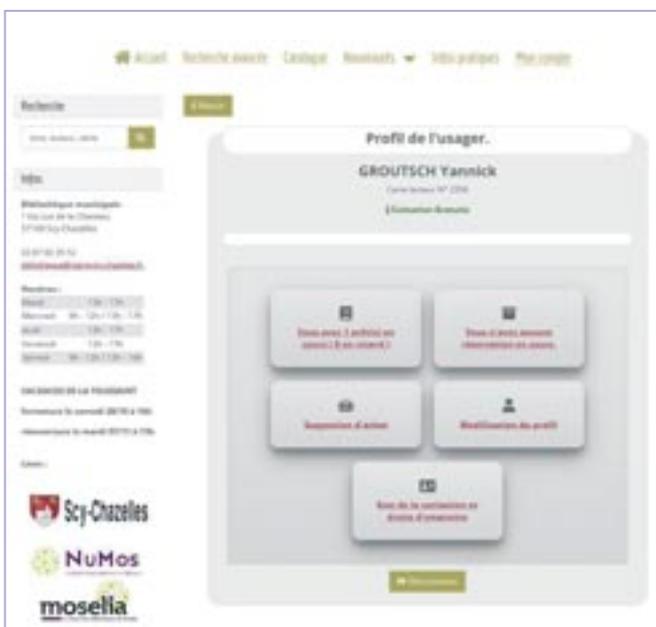
*Je consulte beaucoup la presse à partir de l'application NuMos installée sur mon téléphone.* Didier



### Le catalogue en ligne

Vous le réclamiez depuis longtemps, le voici ! Un catalogue en ligne tout beau, tout neuf, disponible sur internet à partir de l'adresse suivante :

<https://bibliotheque-scy-chazelles.fr>



Mis en place grâce à l'équipe de la bibliothèque, aux compétences techniques et à la complicité de l'entreprise MicroBib (éditeurs de logiciels et de produits de développement informatique pour médiathèques), ce catalogue permet à chacun de rechercher en ligne un document dans les collections de la bibliothèque. Il offre aussi la possibilité aux inscrits d'accéder à leur compte lecteur, de prolonger un document, de consulter leur historique de prêts et de réserver un document.

Estelle LEOPOLD



# PRÉSENTATION DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Département de la Moselle a transféré à l'Eurométropole de Metz le pilotage et la gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) sur son territoire.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement attribue des aides financières pour l'accès et le maintien durable dans le logement, sous certaines conditions.

Les aides concernent principalement des impayés d'énergie, des dépôts de garantie et aides au premier loyer.

Les règles d'attribution des aides du FSL de l'Eurométropole sont détaillées dans le règlement intérieur.

Les informations utiles (aides, accompagnement et formulaire) sont disponibles sur le site de l'Eurométropole de Metz <https://www.eurometropolemetz.eu> (Les services/Se loger).

## CONTACT

Les courriers et demandes peuvent être envoyés :

➤ **par courrier** à l'adresse suivante

Eurométropole de Metz

Direction de l'Haitat et du Logement - Cellule FSL

1 place du Parlement de Metz

CS 30353

57011 Metz Cedex 1

➤ **par mail** à l'adresse

[fondssolidaritelogement@eurometropolemetz.eu](mailto:fondssolidaritelogement@eurometropolemetz.eu)

**Le secrétariat de la cellule FSL de la métropole est à votre écoute au 03 57 88 33 03.**

**Il est à noter qu'il ne reçoit pas le public sur place.**

## Comment demander une aide ?

1. Je me rends dans le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de ma commune ou dans un Centre Moselle Solidarités (CMS) ou dans une association compétente proche de chez moi.

2. Je suis accompagné pour constituer et déposer mon dossier.

3. Le dossier est transmis à l'Eurométropole de Metz pour instruction.

4. Si mon dossier est complet, je reçois une réponse rapide (deux mois maximum).

## TRAVAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux de l'extension de la maternelle Arc-En-Ciel sont terminés.

Différents corps de métiers qui sont intervenus : fondations, charpente, serrurerie, menuiserie intérieure, électricité, chauffage, carrelage, peinture et isolation extérieure, depuis l'ouverture du chantier au mois de mai.

Dans le cadre du marché de l'extension du bâtiment de la maternelle Arc-En-Ciel, ils ont effectué les dernières finitions dans les délais prévus. La nouvelle salle de classe d'une surface de 50 m<sup>2</sup> pour 25 enfants est opérationnelle. Les enfants pourront l'intégrer à la rentrée de septembre 2024 car les enseignants préfèrent éviter un déménagement en cours d'année scolaire.

L'ensemble des travaux ont été réalisés pour un coût de 231 239 € HT, subventionnés par une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 71 429 € HT.

Raymond FRANZKE



## LA FLAMME OLYMPIQUE PASSERA À SCY-CHAZELLES



Moment historique le 27 juin 2024 dans notre commune, la flamme Olympique passera à Scy-Chazelles. Retrouvons-nous pour célébrer cet événement hors du commun.

Dans leur version moderne, les jeux ont repris en 1896 sur l'initiative du baron Pierre de Coubertin et se sont déroulés à Athènes. L'idéal proposé par Pierre Coubertin ne se limite pas à la seule victoire ; l'esprit sportif, sa pratique désintéressée, la présence simultanée des nations, des hommes et des femmes quelle que soit leur origine constituent les valeurs originelles. Depuis, il faut bien reconnaître que nombre d'événements ont émaillé l'olympisme. On regrette notamment des faits de racisme qui l'ont gravement entaché ainsi que les tensions géopolitiques qui s'invitent régulièrement. Si la trêve espérée n'est pas toujours au rendez-vous, il n'en reste pas moins que la tradition perdure et offre un espace de paix à ceux qui veulent bien s'en saisir. Ainsi, un siècle après l'édition de 1924, les jeux sont de retour dans la capitale. C'est un moment historique auquel nous avons la chance d'être associés.

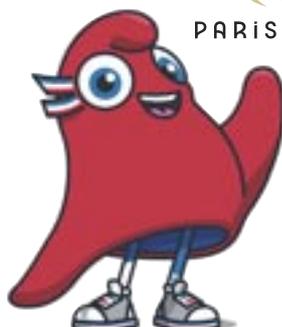
Le Département de la Moselle s'investit beaucoup pour le passage de la flamme. Il n'est pas surprenant que notre commune, berceau de l'union européenne, soit mise à l'honneur. L'occasion nous est donnée de montrer notre attachement à l'idéal olympique et à toutes les valeurs qui l'entourent. Nous sommes convaincus que le 27 juin, nous serons nombreux pour célébrer cet instant unique.

Plus de détails sur le parcours et les manifestations prévues dans les prochains numéros.

Yannick GROUTSCH



PARIS 2024



<https://www.paris2024.org/fr/parcours-relais-flamme-olympique/>

## ACTUALISATION DES PROJETS COMMUNAUX : UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE TRÈS CONTRAIGNANT

Un certain nombre de projets communaux sont lancés. L'objectif est bien de les réaliser au cours du mandat, mais pas coûte que coûte et à n'importe quel prix...

Le constat est le même pour toutes les collectivités ainsi que pour les particuliers. Avec les différentes crises qui se sont succédées (COVID, Ukraine, ...), les prix n'ont cessé d'augmenter. Que ce soit au niveau des énergies, des matériaux ou des entreprises, ils ont atteint des niveaux relativement élevés. Les baisses espérées et attendues ne semblent pas au rendez-vous...

Les résultats d'appel d'offres lancés par la commune en témoignent : plus de 500 000 € HT pour la construction du 2<sup>ème</sup> cours de tennis/salle multi sports contre 350 000 € HT attendus, près de 900 000 € HT pour l'enfouissement des réseaux (secteur 1) contre 600 000 € HT attendus, etc.

Raison pour laquelle les projets sont différés, les appels d'offres relancés et les négociations avec les entreprises engagées. Mais quoi qu'il en soit, il est probable que certains projets soient fortement différés voire abandonnés s'ils sont liés à des subventions nécessitant une réalisation à court terme. Comme indiqué précédemment, nous ne pouvons pas nous permettre de les réaliser coûte que coûte et à n'importe quel prix...

Frédéric NAVROT

### Diaporama



Petit Montmartre - Etincelles - 14/05/23



Bibliothèque en scène - 06/06/23



Auditions - Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles -07 & 09/06/23



Fête des enfants par Luscyoles - 10/06/23



Fête de fin d'année - crèche - 24/06/23



Fête de fin d'année - école maternelle - 27/06/23



Fête de fin d'année - école primaire - 01/07/23



Fête du 14 juillet - Interassociation



Salon du livre - Etincelles - 02&03/09/23



Journée Portes ouvertes - Tennis - 09/09/23



Soirée Flam Julioise - 09/09/23



Course solidaire - 09/09/23



Concert Piano Jacques Humbert - 10/09/23



Rando des lavoirs - Scy-Chazelles Loisirs - 24/09/23



Brocante automne - Scy-Chazelles Loisirs - 01/10/23



Réunion Compostage - Euro Métropole de Metz - 04/10/23



Festival de Musique sur les Côtes - 13/10/23

# ANIMATION ESTIVALE

La commune propose des moments de vacances de qualité aux enfants dont les parents sont obligés d'aller travailler. De beaux souvenirs de l'été 2023.

Cette année, les différents thèmes qui ont servi de fil conducteur ont été : le western, les pirates, Astérix et les Romains puis les vacances continuent... Cela a permis d'agrémenter les congés de 83 enfants au mois de juillet et 46 au mois d'août. Ils ont été accueillis par l'équipe d'animation : Candys, Nathalie, Lisa, Maxime, Marie, Jules, Sandrine, Jessica, Sandra et la direction : Laetitia, Sandrine PS.

Sandrine PRATI STEILER

EN MODE  
PIRATES POUR  
LES PRIMAIRES



BALADE À TROTINETTE  
SUR LES BORDS  
DE LA MOSELLE

PISCINE  
POUR LES  
PRIMAIRES



NOS  
ESCRIMEURS  
EN HERBE





SEMAINE WESTERN POUR LES PETITS

THIBAUT DE CQFD  
JESSICA LISA ET  
LES ENFANTS



JOURNÉE SPORTIVE AVEC CQFD

JOURNÉE À VIGY



ALORS QUI VA GAGNER...

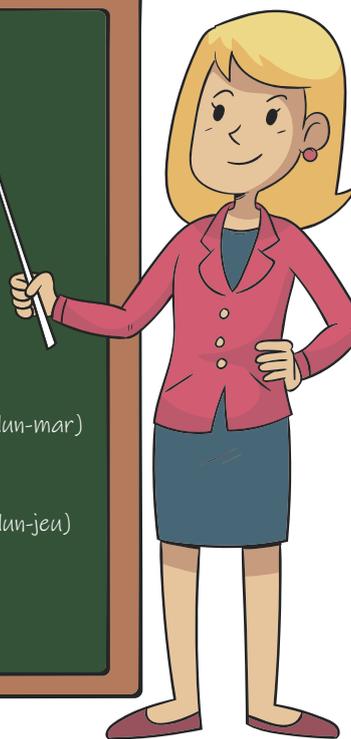
UNE MATINÉE DÉCOUVERTE AVEC HANDISPORT



# LA « VIE » REPREND...

Même si la météo n'annonçait pas la rentrée avec ses 30 degrés largement dépassés, il a fallu reprendre le chemin de l'école, ce lundi 4 septembre. L'école, c'est aussi retrouver les copains, le rythme rassurant des alternances travail/loisir et profiter des aménagements, investissements et embellissements faits pendant l'été.

Niveaux	Effectif	Enseignants
Petite section	23	M <sup>me</sup> Adam
Petite et moyenne section	23	M <sup>me</sup> Taite-Peyen
Grande section	19	M <sup>me</sup> Znidaric
Grande section - CP	18	M <sup>me</sup> Pellegrini
CP	23	M. Usala
CE1	22	M <sup>me</sup> Gutsch
CE1/CE2	22	M <sup>mes</sup> Royer (jeu-ven) et Monzani (lun-mar)
CE2/CM1	22	M <sup>me</sup> Fleckenstein
CM1	20	M. Piccin (mar-ven) et M <sup>me</sup> Remy (lun-jeu)
CM2	24	M <sup>me</sup> Boutter
ZIL (remplacement)	24	M. Hassenfratz



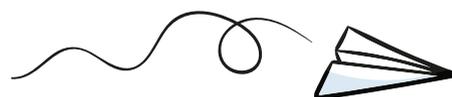
Ce sont, cette année, 216 enfants qui ont investi les locaux du Groupe Scolaire de Scy-Chazelles, répartis comme suit et encadrés par les enseignants.

Dix classes aux effectifs très raisonnables et maintenues grâce à l'accord entre municipalité et inspection académique.

Qu'en est-il des travaux d'extension du quartier de la maternelle entrepris au printemps ? Ils avancent bien et l'été a permis de limiter leur impact sur la vie scolaire ; l'entreprise intervient maintenant surtout sur les aménagements intérieurs et ce sera bientôt une classe toute neuve qui enrichira le bâti scolaire.

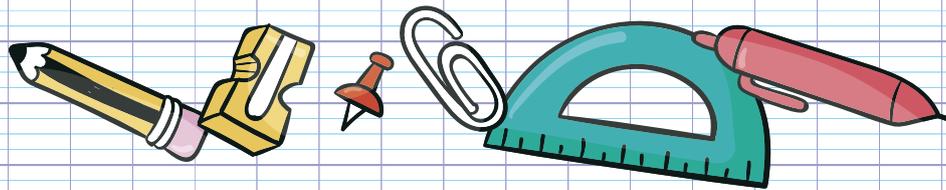
Comme tous les ans, chacun peut se réjouir de la proximité des infrastructures périscolaires qui accueillent les enfants le matin, pendant la pause méridienne et le soir. Des conditions optimales donc, s'offrent aux élèves de notre école pour grandir, s'instruire et découvrir. Les projets pédagogiques sont aussi variés que passionnants (vélo, nature...) et promettent une année riche et profitable.

Alors belle rentrée à tous et belle année.





les maternelles



les primaires



# COMMENT FAVORISER LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN ?

Octobre... voilà l'automne...le jardin se pare de mille nuances de couleurs allant du jaune or au rouge flamboyant. La faune et la flore se préparent à entrer dans une somnolence hivernale avant de se régénérer pour la nouvelle année. Tous ces organismes vivants, qu'ils soient de type animal ou végétal, forment la biodiversité de votre jardin. En lui permettant de se développer dans votre propriété, vous contribuez à recréer un équilibre naturel, vous participez à l'enrichissement écologique d'un territoire et à la lutte contre le dérèglement climatique (à votre échelle).

Dans cet article, je vous propose quelques gestes simples pour accueillir et booster la biodiversité dans votre jardin.

## *Diversifier les plantations*

Planter une grande diversité de végétaux vous garantira un jardin riche et sain. On connaît les interactions bénéfiques entre les légumes, les fleurs et les aromates au potager (par exemple, les œillets d'Indes protègent les pieds de tomates contre les nématodes, le souci éloigne les mouches blanches et les pucerons des poireaux et des pommes de terre...).

Favorisez les plantes mellifères et nectarifères comme la bourrache, le romarin et la lavande pour attirer les pollinisateurs (abeilles, insectes butineurs et oiseaux).

Évitez les plantes exotiques invasives comme le buddléia (arbre à papillons), le bambou, la renouée du Japon ou encore le Solidage du Canada qui provoquent le déclin des espèces indigènes.



## *Ne pas couper l'herbe*

Lorsque l'on passe la tondeuse, on ne tond pas que de l'herbe, on détruit également tout un écosystème végétal mais aussi animal. En effet, de nombreux insectes y trouvent le gîte et le couvert. Les hautes herbes préservent aussi une plus grande humidité au sol. Cependant, il n'est pas question de laisser votre terrain en friche. L'idée est plutôt de privilégier un petit coin sur lequel on laissera la nature s'exprimer librement, sans y intervenir afin d'attirer de nombreux « collaborateurs » pour votre jardin. Vous pouvez aussi choisir de tondre moins fréquemment et moins ras

ou encore de pratiquer le « mulching » en laissant l'herbe tondu au sol (elle va nourrir la microfaune, fertiliser le sol et limiter la repousse des adventices et des mousses).

### *Attirer la faune*

Enrichir la biodiversité passe aussi par l'accueil de la petite faune sauvage en diversifiant les habitats. Planter une haie champêtre mixant diverses espèces locales (viorne, aubépine, sureau, sorbier, houx...) servira de refuge et de nourriture pour les oiseaux. Evitez impérativement le « tout thuya » qui est toxique et déserté par la plupart des animaux.

Installez des nichoirs, des mangeoires et des abreuvoirs pour les oiseaux, ils vous le rendront en été en venant manger les ravageurs de votre jardin (chenilles, araignées...). Il est aussi intéressant d'attirer d'autres petits animaux comme les hérissons (nichoirs, tas de feuilles, branchages...), ils viendront croquer limaces et escargots, les ogres de vos salades. Les hôtels à insectes offriront le gîte aux insectes auxiliaires, moins connus que les abeilles mais tout aussi essentiels (bourdons, coccinelles, chrysopes, syrphes, papillons, forficules...).

### *Créer une petite mare*

Si vous avez un peu de place, pourquoi ne pas créer un point d'eau, essentiel pour tous les animaux et végétaux. Ce nouvel habitat attirera libellules, grenouilles, tritons et autres bêtêtes aquatiques. Trois mètres carrés suffisent à créer un petit paradis de biodiversité. Dans un espace mi ombragé, creusez des paliers successifs jusqu'à environ un mètre de profondeur en aménageant une pente douce en rive nord de préférence. Imperméabilisez le fond de la mare avec une bâche noire en PVC. Déposez 5 cm de sable et d'argile où les plantes aquatiques s'enracineront. Remplissez la mare idéalement avec de l'eau de pluie (ou d'un puit), l'eau du robinet étant chlorée et plus coûteuse. Prélevez quelques plants dans les mares ou plans d'eau aux alentours (joncs, menthe aquatique, iris d'eau, roseaux...) et repiquez-les avant fin juin dans un pot lesté d'une pierre.

### *Ne pas utiliser de produits toxiques*

Les pesticides, herbicides et autres insecticides utilisés dans nos jardins sont désormais interdits par la loi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Et pour cause, ils ne détruisent pas seulement les espèces à qui ils sont destinés mais contaminent l'eau, l'air et la terre, ainsi que de nombreux organismes vivants, humains y compris.

Privilégiez les produits naturels comme la chaux, les décoctions, les purins végétaux pour lutter contre les parasites. Enrichissez votre terre avec du compost, du fumier, du purin d'ortie. Pratiquez la rotation des cultures pour ne pas épuiser vos sols.

De nombreuses alternatives sont possibles en s'appuyant sur les équilibres naturels, le choix de végétaux locaux bien adaptés à leurs milieux de vie, une bonne gestion de l'eau et en favorisant les auxiliaires... Le site <http://www.jardiner-autrement.fr/> fournit de très nombreuses informations pratiques pour jardiner sans ces produits toxiques pour l'environnement et les êtres vivants.

Ces quelques conseils ne sont pas exhaustifs. Et je suis sûre que vous en connaissez certainement bien d'autres qui permettent de préserver la richesse de nos jardins, ces petits îlots de verdure qui sont des relais avec la nature qui entoure notre beau village.

Sandrine ZELL



# LA BIBLIOTHÈQUE, LIEU D'OUVERTURE

La pratique installée depuis 2022 est maintenue : deux médiations de la résidence d'auteur se déroulent à la bibliothèque. Par ailleurs, une réalisatrice qui a rencontré l'auteur de l'édition 2020 de la résidence sera présente dans notre commune.

**La résidence d'auteur a accueilli Fabienne Swiatly du 5 octobre au 30 novembre.**

Auteure de romans, de théâtre et de poésie, Fabienne Swiatly a vécu son enfance à Amnéville avant de poser ses bagages dans différentes villes dont Lyon. Si elle se consacre maintenant à l'écriture, elle a exercé de nombreux métiers qu'elle évoque dans son premier roman Gagner sa vie. Depuis juillet 2022 elle mène une existence nomade dans un fourgon aménagé avec lequel elle se déplacera durant sa résidence. Vous ne pourrez pas le manquer !

Les femmes, la langue allemande (qui était celle de sa mère), la Lorraine, l'enfance, le travail, les friches, les usines sont les thèmes qui tissent la trame de ses livres.

À la question sur sa motivation de s'établir en résidence à Scy, elle répondait : « C'est un désir de littérature, revenir sur le territoire où je suis née, le territoire où j'ai grandi et confronter les thématiques de mes livres passés à la réalité d'aujourd'hui. »

D'où découle tout naturellement l'intitulé de sa résidence : Cartographie du souvenir-Ici, c'est où ?

**Julien Thèves, auteur en résidence en 2020, a parlé de Scy à Myriam Aycaguer !**

Myriam Aycaguer, réalisatrice de documentaires radiophoniques, viendra à Scy cet automne dans le cadre de son projet « Pour le chant » : elle s'intéresse aux cris des grues cendrées qui vont bientôt survoler notre village, ainsi qu'aux accents de la langue française propres à notre territoire.

Un projet beau et énigmatique que nous avons hâte de découvrir !

Madeleine Neyhouser

## BON À SAVOIR

- ☕ Envie de siroter un café, un thé, une tisane tout en lisant un livre ou le journal ? C'est désormais possible dans la salle dite de l'Aquarium, à la bibliothèque.
- 🔔 Le 19/09, le Conseil Municipal a adopté le principe de la gratuité pour la bibliothèque municipale de Scy-Chazelles. La gratuité s'appliquait déjà pour toute personne âgée de moins de 18 ans, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, l'inscription à la bibliothèque est gratuite... pour tous !



**Le Silence** de Dennis LEHANE  
éd. Gallmeister

Quand Mary, une femme de caractère, ne voit pas revenir Jules, sa fille de 17 ans, elle est traumatisée. Mary prend les choses en main et va d'abord casser la gueule au petit ami de sa fille, mais peu à peu elle apprend que celle-ci avait des liens avec le milieu de la drogue. Elle découvre aussi que Jules est peut-être mêlée à la mort d'un jeune noir sur un quai du métro. Le reste est à découvrir au fil de ce roman noir et violent qui se déroule dans un quartier pauvre de la ville de Boston. Cette ville est en proie au racisme, à la drogue et, forcément à la violence (l'auteur est lui-même originaire de Boston). La loi du silence règne, sauf avec un couteau sous la gorge. Le Silence est un très bon polar dont la peinture de la société américaine fait froid dans le dos.

Dennis Lehane est l'auteur d'autres thrillers passionnants et glaçants. Évitez toutefois de le lire juste avant de vous coucher !

Jean-Loup



**L'usure d'un monde : une traversée de l'Iran** de François-Henri DESERABLE  
éd. Gallimard

François-Henri Désérable s'était fait remarquer grâce à son roman *Un certain Monsieur Piekiełni* qui avait mené les lecteurs sur les traces de l'illustre Romain Gary et de l'obscur M. Piekiełni à Vilnius dans les années 20.

Dans *L'Usure d'un monde : une traversée de l'Iran*, son dernier livre paru en mai 2023, il met ses pas dans ceux de Nicolas Bouvier : comme lui ainsi qu'il l'avait rapporté dans *L'Usage du monde* en 1963, il parcourt à pied, en bus ou en stop l'Iran de part en part.

S'il découvre et nous fait découvrir les splendeurs de l'antique Perse, il s'attache aussi à montrer la révolte et le courage inouï de ceux qui après la mort de Mahsa Amini en septembre 2022, s'élèvent contre la tyrannie du pouvoir. Avec plus de simplicité dans l'écriture que ce à quoi il nous avait habitués, l'auteur met son récit au service de tous les Iraniens opprimés par un pouvoir usé jusqu'à la corde. Texte indispensable pour comprendre l'Iran aujourd'hui.

Madeleine

**Héroïne** de Tristan SAULE  
éd. Gallimard

Dans son roman policier précédent *Mathilde ne dit rien* : chroniques de la place carrée, Tristan Saule dressait le portrait de Mathilde, assistante sociale habitant le quartier, personnage solitaire et téméraire, rattrapée malgré tous ses efforts par son passé douteux et douloureux. Dans *Héroïne* : on garde la noirceur, on garde le quartier, on garde la place carrée, on garde la structure savamment entremêlée des intrigues mais on se concentre sur d'autres protagonistes. Laura, infirmière ; Toni, dealer ; Thierry, jeune papa dans la mouise. C'est hargneux, c'est rapide, c'est noir, ça bouscule nos idées reçues, ça croque la société contemporaine et ça ne se lâche pas.

Estelle LEOPOLD

**La Librairie de la place aux herbes** d'Éric de KERMEL  
éd. Eyrolles

Alors que leurs enfants ont quitté la maison, une prof de français et un architecte décident de changer de vie en quittant Paris pour s'installer à Uzès. La librairie du village est à vendre. Elle décide alors de la racheter. Elle réorganise tout, fait venir des auteurs, crée un coin lecture, un espace pour échanger des livres... Et devient rapidement une confidente pour ses clients. Elle leur conseille les livres qui correspondent bien à leur situation et qui les aident dans leur vie. Elle-même s'interroge sur les raisons qui font qu'elle a des relations difficiles avec sa fille. À la fin du livre, tous les titres conseillés par la librairie à ses clients sont répertoriés : un trésor d'idées de lecture.

Catherine

**Animan** d'Anouk RICARD - éd. Exempleire

Dans cette bande dessinée à la fois loufoque, décalée et absurde, Anouk Ricard revisite avec brio le thème et les codes du super-héros. Réjouissant !

Estelle

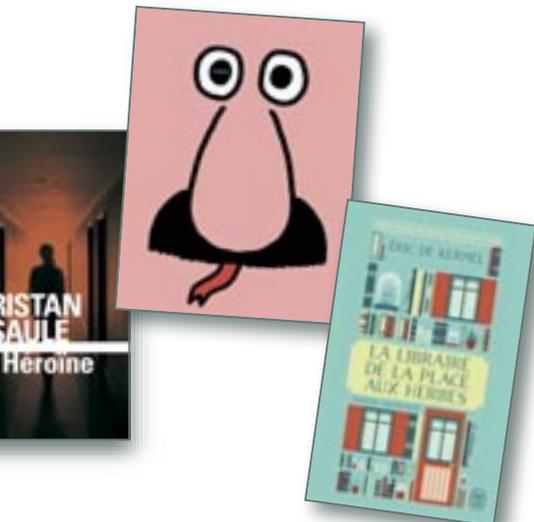
**Manifestation Esprits Livres** (Direction de la lecture publique et des bibliothèques de la Moselle) et résidence d'auteur *Récit'Chazelles* (CREM-Université de Lorraine)

⇒ **mercredi 8 novembre, Atelier culinaire anti gaspi**, animé par l'association Partage ton frigo, à la bibliothèque Aquarium : transformez votre pain rassis en barres énergétique et vos fruits gâtés en savoureux smoothies

⇒ **vendredi 10 novembre, radio Esprits Livres**, animé par l'association Intemporelle, à la Maison Robert Schuman : participez à l'enregistrement d'une émission de radio, avec la présence de Fabienne Swiatly, auteure en résidence *Récit'Chazelles*

⇒ **samedi 18 novembre, Café littéraire**, en compagnie de Fabienne Swiatly, à la bibliothèque Aquarium : poète et romancière, Fabienne Swiatly construit ses œuvres autour d'éléments ou de lieux de son passé et de son enfance. Ce temps d'échange avec elle permettra de mieux comprendre son travail d'écriture et ses engagements.

⇒ **mercredi 29 novembre : spectacle Hiver** par la compagnie Bati-son, dès 4 ans, dans le cadre de la manifestation départementale Noël de Moselle, dans la salle de l'Espace Liberté.



# LES DÉBUTS DE LA JS METZ SCY-CHAZELLES



Fondé en 2016 et après 7 années de nomadisme, le club s'est enfin fixé : la JS Metz est devenue au printemps dernier la JS Metz Scy-Chazelles. L'ancien club de la ville, l'AS Scy-Chazelles a laissé place à la JS Metz (qui a décidé de reprendre le flambeau et est devenue le nouveau club de la ville).

Les premiers contacts ont été pris en février 2023 entre le club et la municipalité. Notre projet ambitieux et dynamique a plu au Maire et à ses conseillers municipaux. Des échanges nombreux s'en sont suivis. Ces derniers ont abouti à la signature d'une convention entre les deux parties au mois de mai 2023.

Mi-juin, une fois les gens du voyage « partis » des deux terrains qu'ils occupaient illégalement, les choses sérieuses ont pu débiter ! Il fallait remettre en état les pelouses et rafraîchir l'ensemble du club house et des vestiaires. Les bénévoles n'ont pas chômé ! En deux mois, l'essentiel était rénové : buvette opérationnelle, douches remises en état, peintures fraîches au couleur du club, plomberie réparée, filets installés, buts repeints, ... La mairie a aidé le club en fournissant les matériaux liés aux travaux. Elle a aussi fait le nécessaire pour que les terrains soient tondus et tracés. Une véritable course contre la montre ! Course gagnée ! Début septembre, le club a pu disputer son premier match à domicile dans le cadre du deuxième tour de la coupe de France ; le coup d'envoi étant donné par Monsieur le Maire. Quelle fierté !

En parallèle, pendant l'été, ce fut l'effervescence, l'objectif premier du club en se sédentarisant étant de créer des catégories de jeunes. Il était prévu de lancer une, voire deux équipes... Finalement, 5 équipes de jeunes ont vu le jour : U6/U7, U8/U9, U10/U11, U12/U13 et U18. Incroyable ! Le club, avec 9 équipes (5 équipes jeunes donc, mais aussi 2 équipes de Séniors, 1 équipe de Vétérans et 1 équipe de Féminines Séniors), peut désormais proposer une pratique du football à toutes les catégories d'âges ; il ne manque plus qu'une équipe U15, défi de l'an prochain.

Fin septembre, alors qu'au départ l'effectif s'élevait à 60 licenciés, un total de 180 a été atteint ! Et ce n'est pas fini, les inscriptions continuent d'affluer ! Certaines catégories affichent déjà complet ou presque !

Au niveau sportif, le mois de septembre a été marqué par les



débuts de nos nouvelles équipes en championnat. Les U13 ont notamment remporté leurs deux premiers matchs, bravo à eux ! Une ferveur particulière a aussi embaumé les rues de la ville : l'équipe fanion a débuté un parcours historique et incroyable en coupe de France. Après une qualification au 2<sup>ème</sup> tour contre une équipe de D4, nos Séniors ont enchaîné deux exploits aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tours en éliminant le FC Dugny (D1) puis l'US Briey (R3), le match contre Briey livrant un scénario époustouflant : menés 2-0 et à 10 contre 11 depuis la trentième minute, les locaux ont renversé une équipe supérieure de 3 divisions pour prendre l'avantage 3-2 avant de se faire égaliser au bout du temps additionnel (90+5), pour au final l'emporter aux tirs aux buts ! Nous aurions voulu écrire le scénario, nous n'aurions pas fait mieux ! Malheureusement, le 5<sup>ème</sup> tour a eu raison de notre équipe qui s'est inclinée contre Villerupt, équipe de niveau régional.

Petit poucet mosellan et lorrain de la compétition, l'écho médiatique a été à la hauteur ! La magie de la coupe permet de valoriser des années de travail et de mettre un coup de projecteurs sur les débuts de la JS Metz Scy-Chazelles !

Un mois de septembre qui marque les débuts et l'essor du nouveau club de la ville, des débuts emplis de joie, d'optimisme et d'ambition ouvrant les portes d'une saison qui s'annonce palpitante !

Alors n'hésitez plus, rejoignez nous et/ou soutenez nous : le club accueille encore des joueurs et joueuses de tout niveau, de tout âge et de toutes conditions ; il recherche des bénévoles souhaitant s'investir dans différents domaines (logistique, sportif, ...) et est en quête de sponsors ou de partenaires pour l'aider dans son développement !

M. COLLET, Président de la JS Metz Scy-Chazelles

# LISTE ALTERNATIVE CITOYENNE

## Nous prenons la parole !

(Droits de l'opposition - Article 83 de la loi du 7 août 2015)

Pour suivre nos contributions :  
<https://www.mairie-scy-chazelles.fr/vie-municipale/parole-aux-elus-3931.html>

### LE PLUI DOIT REVOIR SA COPIE SELON LA MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE GRAND EST (MRAE)

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) arrêté par la Métropole de Metz au mois d'avril devait être soumis à la consultation de la population au moyen d'une enquête publique en septembre.

Or la MRAE, dépendant du Ministère de la transition écologique, estime que les zones à urbaniser définies dans le PLUI sont trop nombreuses, que cela entraîne une artificialisation excessive des terres et que de ce fait le PLUI ne respecte pas les seuils de la loi Climat et Résilience. Elle conseille par ailleurs de lancer une enquête sur les logements vacants.

Nous prenons connaissance avec intérêt de ces recommandations qui rejoignent notre propre constat et serons attentifs aux améliorations apportées par la Métropole de Metz à son projet, au regard des enjeux environnementaux.

### LE CLUB LE PRIVÉ FAIT ENCORE PARLER DE LUI

Dans le numéro des Echos de janvier (n°81) nous évoquons les démarches entreprises par un groupe d'habitants de Scy-Chazelles, parmi lesquels les représentants de notre liste, pour obtenir la fin des nuisances sonores dues à l'activité du Privé, celles-ci perceptibles à divers endroits de notre commune. La situation semblait s'être améliorée au printemps, avec des hauts et des bas.

Toutefois, nous apprenons par la presse locale (RL du 6 septembre) que des habitants de Moulins-lès-Metz, excédés par les rixes, nuisances sonores et dégradations causées par les clients du Privé, ont fait circuler une pétition et tenu des réunions publiques. À la suite de quoi (et sans doute des innombrables signalements faits depuis plus de 10 ans) le maire de Moulins a-t-il pris un arrêté imposant à l'établissement une fermeture à minuit jusqu'au 23 septembre.

Le gérant en aurait-il tiré les leçons ? Pas du tout. En effet dès le 24 septembre 0 heure, la musique s'est fait entendre comme aux pires nuits.

Que peuvent attendre les habitants des deux villages ? Seule une action concertée des

maires des communes concernées, dont Scy-Chazelles, et de la métropole, notamment auprès du préfet, pourra aboutir à rétablir la tranquillité des administrés.

### CIRCULATION DIFFICILE RUE DE MOULINS

Des usagers nous signalent que de plus en plus fréquemment camions et autres véhicules de livraison s'engagent dans la rue de Moulins, souvent à vive allure, empêchant de par leur gabarit le croisement avec les voitures venant en face.

Comme la rue est dépourvue de bas-côtés, il faut alors entreprendre de laborieuses marches arrière, rendues compliquées quand plusieurs véhicules se suivent.

Un problème à prendre en compte par la municipalité.

### LES SENTIERS COMMUNAUX ACCAPARÉS PAR CERTAINS RIVERAINS

Lors du conseil municipal de juillet, nous avons évoqué, sur sollicitation de nos concitoyens, la situation de chemins communaux devenus inaccessibles du fait de l'accaparement par certains riverains de portions plus ou moins importantes, faisant obstacle à la libre circulation des usagers.

Nous avons alors cité deux cas concrets, afin d'une part que la municipalité constate et qu'elle fasse d'autre part respecter la loi applicable en l'espèce.

Lors du conseil de septembre, comme nous demandions ce qu'il en était, nous avons eu droit à une réponse évasive d'où il ressortait que les chemins concernés n'étaient plus utilisés ...

Rappelons que le maire est chargé de la police de la circulation et de la conservation des chemins ruraux en vertu de l'article L. 161-5 du code rural et de la pêche maritime (CRPM).

L'article D. 161-11 du code précité dispose que « *Lorsqu'un obstacle s'oppose à la circulation sur un chemin rural, le maire y remédie d'urgence. Les mesures provisoires de conservation du chemin exigées par les circonstances sont prises, sur simple sommation administrative, aux frais et risques de l'auteur de l'infraction (...)* ».

Les infractions à la police des chemins ruraux constatées peuvent également faire



Pour joindre vos élus  
(de gauche à droite) :  
J-Jacques NEYHOUSER,  
Georges KRAUS &  
Alexandre LOCQUET  
[sigeo57160@gmail.com](mailto:sigeo57160@gmail.com)



l'objet de poursuites pénales. En raison du caractère obligatoire de l'action du maire, les usagers peuvent lui demander d'exercer son pouvoir de police de la conservation du chemin rural pour supprimer les obstacles à la circulation et en cas de refus, le contester devant le juge administratif.

### DES ARBRES À LA PEINE

Les marronniers et tilleuls de l'Esplanade affaiblis après la taille inadaptée de novembre 2021.



### À VOTRE RENCONTRE

Vous pourrez nous rencontrer le **samedi 13 janvier 2024, de 10h00 à 12h00, devant la bibliothèque**. Ce sera l'occasion de faire le point sur notre action au sein du conseil municipal et de nous faire part de vos suggestions ou demandes. À bientôt!

### UN RAPPEL

Les séances de Conseil municipal sont publiques, tout habitant peut y assister (sans intervenir). Vous pourrez vous rendre compte de son mode de fonctionnement à Scy-Chazelles et de la participation active des élus de notre liste.



## URGENCES

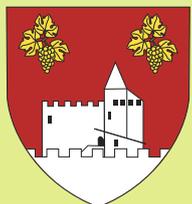
**Service du médecin de garde**  
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

**Usine d'Electricité de Metz**  
03 87 34 44 44

**Distribution eau potable**  
VEOLIA 0 810 463 463  
Régie de l'eau de Metz Métropole  
03 72 60 60 40

**GrDF**  
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33  
Raccordement 09 69 36 35 34

**Policier municipal**  
06 01 16 70 97



**Scy-Chazelles**

## MAIRIE

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14  
mairie@mairie-scy-chazelles.fr  
www.mairie-scy-chazelles.fr

## SANTÉ

à Scy-Chazelles .....

### MAISON MÉDICALE

- 1 imp. Anne-Marie Célestine Michel
- **MÉDECIN GÉNÉRALISTE**  
*Dr Amandine Fanara* 03 87 50 16 16
  - **INFIRMIÈRES**  
*Virginie Prette et Valérie Ribeiro*  
06 09 26 37 63
  - **MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE**  
*Marine Pierlot* 03 87 66 39 49
  - **OSTÉOPATHE**  
*Gonzague Kiffeurt* 03 87 30 73 81
  - **CHIRURGIENS DENTISTES**  
*Dr Jérémy Durkalec, Dr François Lesieur et Dr François Fuzier*  
03 87 60 02 40
  - **ORL**  
*Dr Firas El Hachem* 03 87 17 83 92
  - **PÉDICURE PODOLOGUE**  
*Anne Karine Lithfous*  
03 87 60 43 43

### ORTHOPHONISTE

*Anne Sophie Petailat*  
67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

### PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

*Sylvie Fenninger*  
67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

à Moulins-lès-Metz .....

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

*Dr Vanessa Gautier*  
9 rue Verdun - 03 87 60 56 08

*Dr André Iser*  
18 rue de Metz - 03 87 60 34 96

### PHARMACIE

**Pharmacie de la Plage**  
rue de Metz - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 02 03

à Longeville-lès-Metz .....

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**Cabinet médical**  
*Dr Alain Mabilie* 03 87 30 13 40  
*Dr Aurélie Marly* 03 87 34 42 92  
15 rue du G<sup>al</sup> de Gaulle

### PHARMACIE

**Pharmacie de Longeville**  
Bd St Symphorien - 03 87 30 54 51

### SAGES-FEMMES

*Marie Bauer*  
50 bd St Symphorien - 03 87 17 28 35

à Metz .....

**CABINET INFIRMIER Laurence Fauconnet et Sandra Schneider**  
3 rue Xavier Roussel - 06 61 61 90 18

## DIVERS

**La Poste** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631

**Presbytère catholique**  
4 rue des Moulins  
Moulins-lès-Metz  
09 80 33 83 76

**Presbytère protestant**  
Christian Benard  
3 bis chemin de Gorze  
57530 Arnaville - 06 20 30 19 59

**Enlèvement des encombrants**  
03 87 20 10 00

**Déchetterie d'Ars-sur-Moselle**  
(lundi, jeudi : 14h-18h30 ; mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30-18h30 ; dimanche : 9h30-12h30)

**Haganis - Service clients :**  
03 87 34 64 60  
www.haganis.fr

**Bibliothèque** 03 87 60 35 52  
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr  
(mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h ; mercredi : 9h-12h et 13h-17h ; samedi : 9h-12h et 13h-16h)

**Accueil périscolaire**  
03 87 60 48 23  
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

**Crèche « Les Scyogoneaux »**  
1 impasse de l'Archyre  
mc.scychazelles@aasbr.com  
03 87 61 24 92

**PEP Lor'Est**  
03 87 31 19 23

**Relais Assistante Sociale**  
Centre Médico-Social  
7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-Metz  
03 87 66 13 00

**CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination**  
Metz Campagne 03 87 34 03 46

**ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement**  
www.adil57.org

**Maison de la justice et du droit**  
03 87 18 50 67

**Numericable - Service client**  
3990 (0,80 cent mise en relation puis coût d'un appel local)

## TAXI JM SCY-CHAZELLES



Jean-Marie LEROND

5 voie de la Liberté  
03 87 80 20 54  
ou 06 62 58 38 27

Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis - Transports privés ou professionnels - Gares Aéroport Commerces